



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AXE FAIT UNE MISE À JOUR

Laval, Canada, 31 octobre 2018 – **Axe Exploration Inc. (TSX-V : AXQ)** (la « **Société** » ou « **Axe** ») annonce que dans un souci d'évaluer de nouvelles opportunités d'affaires et de rediriger ses activités vers l'industrie canadienne du cannabis médical, Axe a annoncé le 25 juillet 2018 la signature d'une lettre d'intention visant l'acquisition de Corporation Terranueva Pharma.

La Société a étudié plusieurs projets, la plupart sont restés embryonnaires ou sans fort potentiel à l'exception de celui de Corporation Terranueva Pharma (www.terraneuva.ca). Corporation Terranueva Pharma a pratiquement complété sa Phase I de construction à ses installations de Ville de L'Assomption au Québec. Plus de 4 millions de dollars a déjà été investi privément dans le projet acquis par Axe.

Axe considère que le domaine du cannabis médical offre davantage de rendement que l'exploration minière de base d'autant plus qu'aucune des propriétés minières qu'elle détient n'a rapporté de résultat probant.

Le conseil d'administration d'Axe a des obligations fiduciaires envers ses actionnaires d'examiner toutes les avenues possibles afin de faire i) fructifier l'avoir des actionnaires, ii) préserver son fonds de roulement et iii) offrir le meilleur usage possible de son statut de véhicule public, incluant profiter des développements du nouveau marché du cannabis médical.

Pour accroître l'avoir des actionnaires, Axe recommande aux actionnaires de voter en faveur de toutes les résolutions proposées à la circulaire d'information qui a été postée dernièrement.

Une nouvelle direction ainsi qu'un futur prometteur sont proposés aux actionnaires actuels ainsi que l'opportunité de participer au placement privé décrit dans l'avis de convocation à l'assemblée extraordinaire d'Axe du 23 novembre 2018, disponible sur SEDAR (www.sedar.com).

Renseignements :

David Mc Donald
Président et Chef de la Direction
Tél : 450.622.5785
info@axeexploration.com
www.axeexploration.com

TSX-V: AXQ

La bourse de croissance **TSX** et son fournisseur de services de réglementation (tel que défini dans les Règles de la bourse de croissance TSX-V) ne peuvent être tenus responsables de l'exactitude ou de la véracité du présent communiqué